

Le Martrinol

Bulletin municipal de Martrin

ANNÉE 2018

N° 20 JUIN 2018

Au Sommaire:

Le mot du Maire

Les comptes 2017

L'école

Les associations

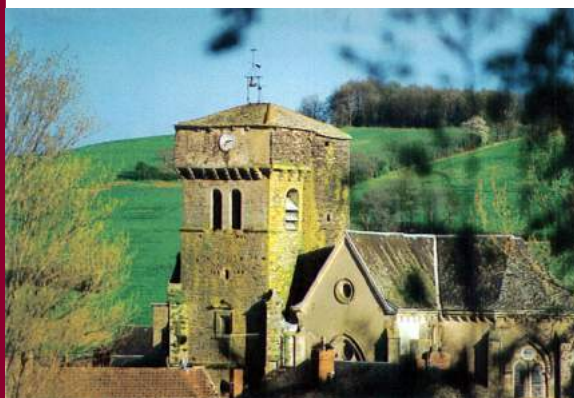
L'intercommunalité
et les syndicats
mixtes

La vie communale

Martrin pratique

LE MOT DU MAIRE

Patrimoine : 2007-2017: il y a 10 ans la Tour et l'Eglise étaient restaurées (toitures, façades). La Fondation du Patrimoine lançait une souscription pour la Tour (monument inscrit).



28 DONS POUR UN TOTAL DE 3 620 €

Les bienfaiteurs : Roland Delon ,
Sarl Reynaud, Dominique Hubert,
Marie-Hélène Delon, Jean-Pierre
Pauzié, Roger Malric, Autocars
Mouls, Isabelle Doumange,
Frédéric Roques, Jean-Paul
Revel, Jean Têtefort, Alain Blanc,
Jean Donos De Martrin, JPierre
Gavazzi-Bel, Karine et Philippe

Bec, Henriette Guitard, Pierre Paing, Martine Hedouin, David Bories,
Laurent Delon, David Serralta, Marcelle Osborne, Guy Bru, Louis Serin,
Jean-Pierre Bousquet, Daniele Ferreira, La Martrinole, Raymond Granier.
Au budget 2018 sont inscrits des travaux de restauration pour l'intérieur
de l'Eglise, comme en 2007 des subventions sont attendues, les dons
sont à adresser à la Mairie à l'ordre du Trésor Public.



MAIRIE DE MARTRIN - Le Bourg - 12550 Martrin

Tél.: **05.65.99.79.65** - Fax : 09.70.06.21.72

Messagerie : **secrmairie.martrin@wanadoo.fr**

Secrétariat ouvert les mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le Mot du Maire (suite)

Urbanisme : Depuis cette année nos autorisations d'urbanisme sont traitées par les techniciens compétents de la ville de St Affrique. Il a été constaté que de nombreux bénéficiaires de PC ou de DP n'ont jamais effectué de déclaration de fin de travaux, parfois elles sont effectuées mais non sincères. Il est dans l'intérêt de tous que les préconisations soient respectées, cela est particulièrement important lorsqu'il s'agit de travaux soumis à l'autorisation de l'ABF (périmètre protégé au bourg), mais c'est aussi valable sur le reste de la commune.

Biodiversité : Parce qu'il faudrait cinq planètes pour subvenir à nos besoins il est plus que temps pour changer nos comportements quotidiens. Parce qu'en France, plus d'une espèce d'oiseaux sur 4, plus d'une espèce d'amphibiens et de reptiles sur 5, plus d'une espèce de mammifères sur 10, sont menacées de disparaître. Derrière ces chiffres, ce sont les fonctionnements des écosystèmes et des services qu'ils nous rendent, qui sont menacés et qui remettent en question, à terme, nos activités et nos modes de vie. La préservation de la biodiversité est un combat citoyen qui nous engage tous, au plus près de chez nous.

Extrait d'une chronique
du Monde (mars 2018) :

« *Imaginez.*

*Vous vous réveillez
et quelque chose a changé.*

Vous regardez

*par la fenêtre : les paysages,
que vous avez jadis chéris
sont désormais desséchés
et toute vie en a disparu.*

*L'air et l'eau, tout ce que
vous respirez et qui permet
la vie, est altéré.*

Ce n'est pas un cauchemar

et encore moins une illusion. Vous le savez parce que nous en constatons les premiers effets. Le temps du déni est révolu. Nous ne sommes pas seulement en train de perdre la bataille contre le changement climatique, nous sommes en train de perdre notre bataille contre l'effondrement de la biodiversité ».

Ces mots d'alarme ne sont pas d'un militant écologiste : ce sont ceux du président de la République.

Parc locatif : Principalement grâce aux aides de l'Etat, à ce jour, tous les logements communaux ont profité d'améliorations énergétiques. La majorité des logements équipés de chaudières individuelles, bénéficient maintenant de chaudières à condensation, plus économiques et moins polluantes. Le taux d'occupation est de 100%, des demandes restent insatisfaites.

Si vous avez un logement qui pourrait être loué nous pouvons vous aider à finaliser votre projet et même imaginer avec vous un dispositif qui vous libérerait des contraintes.

Depuis quelques semaines le lot constructible sur le terrain (laiterie) acheté en 2016 a été vendu : une nouvelle famille à Martrin.

Ecole (avec avenir incertain) : Quinze enfants martrinols au regroupement scolaire, soit 11 familles, dont deux ne sont pas des « nouveaux arrivants », seule une politique d'accueil volontariste a permis de garder aussi longtemps l'école.



Le Compte Administratif au 31 Décembre 2017

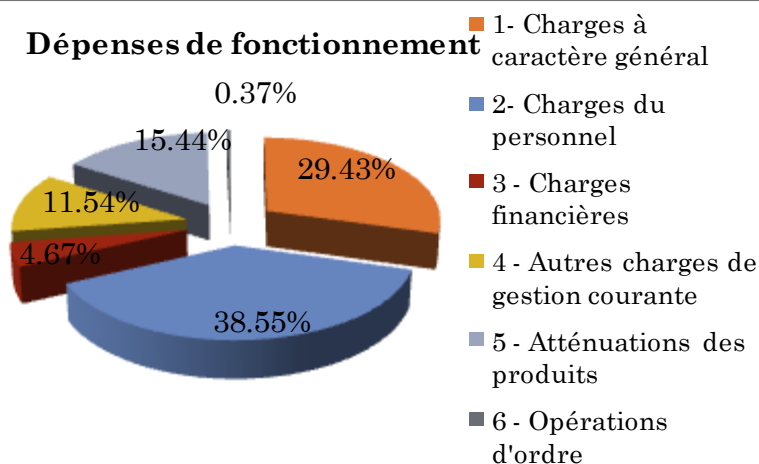
Fonctionnement 2017

1 - Cantine, électricité, gaz, eau, T. foncières entretien bâtiments, terrains, véhicules, regroupement scolaire, fournitures diverses	76 894
2 - personnel et charges agents	64 710
Contrats aidés	22 886
(Les contrats aidés sont remboursés en partie par l'Etat)	
Assurances et médecine du travail	3 738
Transport scolaire, (charges du personnel remboursées dans le cadre de la prise en charge par le Conseil Départemental), Remplacements de personnel titulaire	9 388
TOTAL	100 722
3- Intérêts des emprunts	12 217
4 - subventions, service d'incendie, indemnités transport scolaire	30 145
5 - Versement à la CC7 Vallons : routes, Admr, S.I., petite enfance, famille rurale...	40 351
6 - Opérations d'ordre comptable	976
TOTAL DEPENSES	261 305
1 - Dotations de l'Etat, Département pour le transport scolaire	179 416
2 - taxes foncières, habitations, pylones...	79 855
3 - loyers et charges	64 282
4 - production solaire, cantine, remboursements gaz, eau...	25 069
5 - remboursement rémunérations et autres charges sociales	24 880
TOTAL RECETTES	373 503

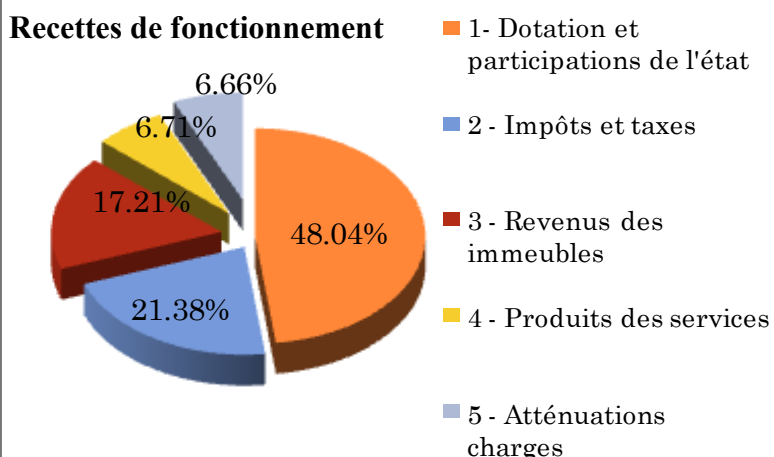
Investissement 2017

1 - Tronçonneuse, Tondeuse, équipement la caminada,	4 923
2- travaux : chaudières logements, travaux suite inondations 2014 Le Cayla , la caminada, sanitaires vestiaires,	44 121
3- voirie communale tr. 2016	1 690
Maison des associations	9 060
4- capital des emprunts et cautions locatives	35 687
TOTAL DEPENSES	95 481
1 - Subventions Etat, région, département, CC	59 388
2 - FCTVA	7 389
excédents de fonctionnement	91 862
3 - cautions logements	3 982
4 - opérations d'ordre	976
TOTAL RECETTES	163 597

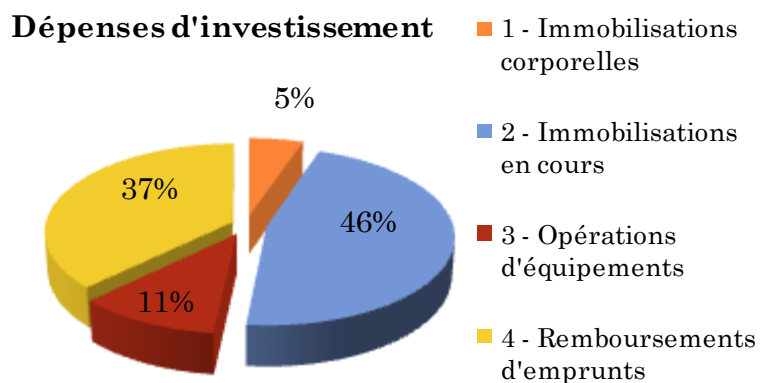
Dépenses de fonctionnement



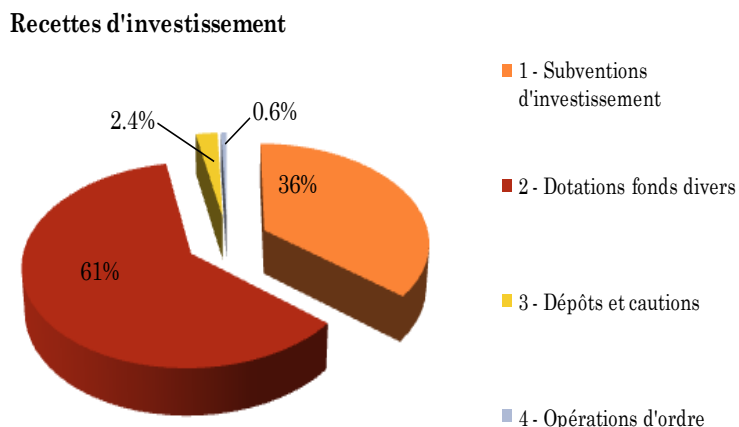
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



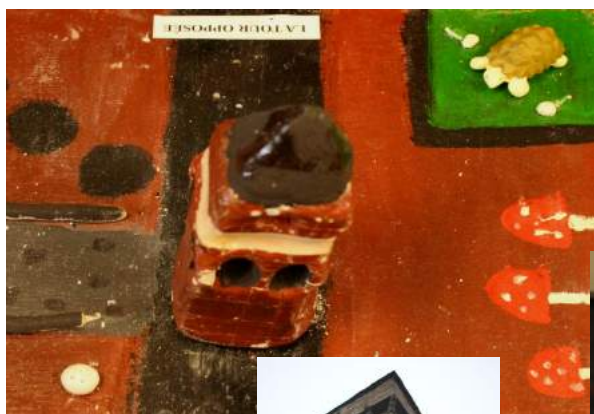
L'École

L'école de Montclar ayant fermé ses portes, la directrice Sandrine Murat accueille cette année 21 élèves du CE2 au CM2.

Le retour à la semaine de quatre jours a été décidé par le conseil d'école. L'école reste fermée le mercredi, cela implique aussi la fin des activités périscolaires, néanmoins les élèves et l'enseignante ne chôment pas....



Une sortie au Musée du Saut du Tarn avec les écoles de Saint Juéry et de Coupiac a été au programme au début de l'année scolaire. Les élèves ont pu y découvrir les premiers pas de l'industrialisation et de l'électrification.



Les ateliers d'occitans se poursuivent avec l'intervenante Nadège de l'association Adoc'12

Le fil rouge de l'année scolaire fut le patrimoine, sujet gratifiant dans une commune dotée d'un monument inscrit et de quelques pépites patrimoniales.

Les élèves et l'institutrice ont pu les découvrir par un bel après-midi. Élian Molinié-Tavernier avait gracieusement accepté de les guider lors de leur voyage dans le temps.

La tour et le tombeau revisités par les enfants: leurs œuvres sont exposées tout l'été dans la tour (accès par l'église).



Début juin ils sont partis pour une «classe découverte» autour de l'astronomie avec les grands élèves de l'école de Coupiac à la base de Razisse dans le Tarn.

Pour tous les élèves du regroupement, huit séances de piscine ont eu lieu à compter de mi-juin. Le bus de la communauté de communes les a emmenés gratuitement à la piscine intercommunale de Saint Affrique.

Le mot des Associations

Les nombreuses associations qui oeuvrent dans la commune apportent chaque année de l'aide précieuse à la vie sociale, elles l'animent au travers des actions diverses et variées, pour toutes les générations, lors de petites et grandes occasions.

Consciente de l'enjeu et de l'importance de ces bénévoles qui enrichissent la vie de notre village, la mairie a maintenu ses subventions aux associations locales en 2017 :

Comité d'Animations Culturelles	230
Club Primevère du 3ème Âge	230
La Capela de Farrayrola	230
La Remoutarié (La Fête du Jeu)	230
Les Calades des Amis du Cayla	230
Société de Chasse de Martrin	170
Société de Pêche Vallée du Rance (lâcher de truites)	100
ADMR de St Sernin intervient sur notre commune,	100
Jeunesse sportive Vallée du Rance	100
Sapeur Pompiers (amicale St Sernin)	110
ADOC 12 association départementale pour la transmission de l'occitan en Aveyron (programme d'intervention hebdo à l'école)	255
ADIL (agence départementale d'information sur le logement)	29
CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement)	35
La Prévention Routière (soutien)	35

Les Calades des Amis du Cayla

La réalisation des ardoises est toujours en cours, la restauration des portes de l'église est terminée, le panneau d'affichage est en place, la bibliothèque d'emprunt aussi, elle va encore s'étoffer. Pour l'année à venir plein de projets fourmillent.

L'assemblée générale s'est déroulée et l'appel à cotisation est ouvert (20€/pers ou 30€couple). Le nettoyage des calades avec repas partagé est reconduit, les ateliers bricolage-échange vont démarrer à partir de juin ainsi

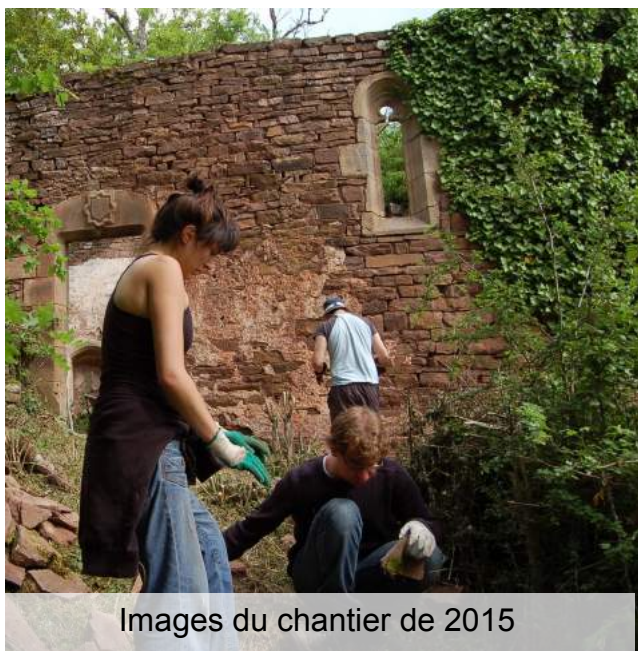
que les apéros partagés. Le repas d'été réunissant les habitants leur famille et amis aura lieu, la crèche avec décoration extérieure a bien plus et sera à nouveau d'actualité. Pour plus d'informations s'adresser



au Président Didier Flipo, à David Serralta-Hora ou à Sandrine Brioude. Nous avons une adresse mail LescaladesduCayla@gmail.com et une boîte à lettres sur l'église, côté calade fleurie. Ainsi qu'une page facebook relatant nos activités et des nouvelles et où chacun peut poster photos et commentaires. Toute personne animée de bienveillance et de créativité est la bienvenue. Nous remercions la municipalité pour son soutien, ainsi que toutes les personnes nous ayant fait des dons de peintures, matériel, etc...

Sandrine Brioude





Images du chantier de 2015

La Capelà de Farrayròla : « Sur les traces des Templiers Hospitaliers »

L'une des plus grandes sections scouts de Wallonie-Bruxelles (Belgique francophone) se mettra au service de l'association, pour un camp de travail d'été, du dimanche 15 juillet au samedi 21 juillet au soir. Le groupe se compose de 28 scouts pionniers (15 à 18 ans) et de 5 intendants/accompagnateurs. Outre le nettoyage/débroussaillage récurrent du site de l'église St Matthieu de Fareyrolles, ils poursuivront les activités de dégagement du chœur de l'église et des pierres du clocher (préparation de travaux de consolidation/restauration ultérieures), déjà entamées en 2015 .



La Commune hébergera leur campement sur le terrain de foot. Nous espérons réserver le meilleur accueil à ces jeunes qui animeront de leur présence le centre de notre bourg. L'action sera également soutenue par le Conseil départemental de l'Aveyron-Service d'archéologie dans le cadre du programme «Chantier bénévoles» .
Marie-Claire Lefèvre



La quatrième saison de la **Fête du Jeu** a attiré un public nombreux grâce à l'équipe de bénévoles que Lolo a su rassembler autour de lui en ce week-end du début juillet.

Les visiteurs ont profité de jeux en bois, se sont essayés au tir à l'arc, ont dansé au bald trad, se sont remués aux aires de batucada et de fanfare, ont admiré le spectacle de cirque, se sont amusés aux chaises musicales, se sont défoulés dans l'arène des gladiateurs, ont tout donné à la course

de brouette, pour se restaurer ensuite sur place et danser encore jusqu'à tard dans la nuit...pour citer juste quelques unes des activités proposées lors de ces deux jours d'amusements et de jeux pour toute la famille.

Cette année la Fête du jeu a eu lieu les samedi 30 juin et dimanche 1 juillet.



Le Mot des Associations (suite)

Pour le **Comité d'Animations Culturelles** après une année chargée en « grands événements exceptionnels », la saison 2017/2018 s'annonce peut être plus modeste, mais richement et diversement animée : La fête du 26 août 2017 toujours avec un accent sur les oiseaux a eu lieu sous le soleil, suivie de près de la Vesprada en septembre.

En novembre la grillée de châtaignes était accompagnée d'une lecture d'extraits de ses livres par Fleur Daugey, et on a été nombreux à planter un verger communal au stade. En janvier l'assemblée générale a rassemblé une vingtaine de personnes autour d'une délicieuse galette des rois.



« La Compagnie des cigales » lors de la fête du village 2017

Le bal traditionnel en coopération avec l'AFR de Coupiac s'est déroulé à Plaisance en janvier animé par Bernard Gaches, et fin avril les danseurs ont eu l'occasion de continuer les pas au bal trad du conservatoire de Saint Affrique à Martrin.

Il y a eu du théâtre : Renée a joué « Saute Saute » en janvier et en février la « Compagnie des radis » a amusé avec sa pièce « C'est grave, Docteur? ». En mars c'est la chorale « Grain de Phonie » qui a enchanté le public. A peu près une fois par trimestre Hervé Benac du cinéma de Réquista installe ses bobines pour une séance de cinéma.

Grâce à l'insistance de Joëlle Combes et de Gilles Victor les rencontres de musiciens ont désormais lieu régulièrement le dernier vendredi du mois et sont couronnées d'un grand succès. Des musiciens de Saint Affrique se déplacent même désormais à Martrin un vendredi soir !

Le troc du printemps a aussi sa place fixe au programme, cette année le lundi de pentecôte, le 21 mai.

Le vendredi 20 juillet le traditionnel repas partagé aura lieu, espérons que ce sera sous le soleil sur la place, sinon rendez-vous à la salle des fêtes.
E.L.



Plantation d'un verger au stade

Le Club des Primevères

Au cours de l'année 2017, comme d'habitude, notre club a pris soin d'assurer aux adhérents au moins 1 RDV par mois : Nous avons fêté les Rois avec la traditionnelle galette ainsi que la chandeleur autour de bonnes crêpes maison. Puis au mois de mars le club a organisé son premier Quine qui a été un succès et en avril notre repas annuel s'est déroulé au restaurant « La Légende » à Plaisance.



Marché de Noël 2017

Aux premiers beaux jours de mai, nous nous sommes retrouvés pour une sortie aux « Raspes du Tarn » avec Promenade en bateau, repas au restaurant et visite du village médiéval.

Comme chaque année pendant la saison estivale, notre club était en vacances mais nous avons organisé le vide grenier qui a eu lieu lors de la fête de Martrin fin Août.

Dès la rentrée, les traditionnels goûters ont repris et nous nous sommes retrouvés à partir d'Octobre dans notre nouveau local (ancien vestiaire du stade).

En fin d'année, notre club a organisé un vide-dressing à la salle des fêtes où beaucoup d'exposants étaient présents. Le 2 décembre, a eu lieu l'inauguration de notre nouveau local, en présence des élus, puis le traditionnel marché de Noël, ainsi qu'un goûter avec la remise aux aînés des colis de Noël. Voilà une année bien remplie.



Le repas annuel 2018 a eu lieu à La Caminada

Nous remercions la municipalité de nous avoir octroyé l'ancien vestiaire du stade pour nos réunions et pour son aide à la réalisation des travaux. Christiane Cailliau-Deleu

Nous nous réunissons chaque 3^{ème} mercredi du mois. Nous espérons accueillir de nouveaux adhérents et invitons les personnes intéressées à nous contacter au tél : 05 65 99 73 77.

Société de chasse

Lors de la dernière édition du Martrinol, nous vous avons informés de notre installation dans les locaux CARLES, nous avons fait vœu de pouvoir s'y installer en septembre pour la nouvelle saison de chasse. Notre pari fut réalisé et le samedi 2 septembre nous avons pu inaugurer cette Maison de la chasse. Dès 7 heures du matin nous avons eu l'honneur d'accueillir Mr Luche Jean Claude et son équipage de chiens pour une journée chasse avant l'inauguration officielle prévue à 20 heures. Vers 10 heures nous voilà de retour à la salle où nous attendait la Fouace de Martrin et café, ensuite nous avons rempli le cahier de battue et nous voilà partis sur une bête noire où Mr Luche aura l'honneur de sortir en premier sa meute, mais le sanglier sera plus futé que les chasseurs car il trouvera le trou pour s'échapper sur la société de chasse voisine.

Ensuite viendra l'inauguration du local de chasse où nous avons pu accueillir Mr LUCHE Jean Claude, Mr MARC Alain, Mr LABORIE Christophe, Mr BEC André (CC7V) ainsi que tous les maires des 4 communes regroupant notre association Mr BOYER Claude, Mr CONDOMINES Roland, Mr ROUQUETTE André, Mr SOUYRIS Jean Claude, et Mr COUDERC Franck représentant la Fédération des chasseurs.

Etant excusés : Mme BEL Annie, Mr VIALA Arnaud, Mr SOLIER William

Durant le discours il fût retracé un petit historique du déroulement de cette aventure, qui fût possible grâce à Mr Boyer et son conseil qui ont décidé de l'achat de la laiterie Carles, mais aussi par la mobilisation de nos élus locaux qui nous ont soutenus financièrement et nous ont aidés à monter certains dossiers. Le coût final des travaux étant de 31 000 €, nous avons pu obtenir 24 000 € de subventions, restant à la charge de l'association 7 000 €. Je tiens donc à remercier la région, le département,



les députés, le Crédit agricole, la FDC 12, les communes de Coupiac, Martrin, Montclar, La Bastide-Solages.

Je remercie aussi Mr FERNIN Michel journaliste qui nous a fait un reportage sur le déroulement de cette journée et nous a ensuite fait l'honneur de faire passer au mois de mai notre association de chasse dans la revue le « Chasseur de sanglier ».

Je remercie aussi tous les chasseurs qui ont œuvré à la réussite de ce projet qui a été réalisé rien que par les membres de l'association.

A l'issue de l'inauguration le verre de l'amitié fût servi, et un repas offert, environ 180 personnes ont participé.

Je renouvelle mes remerciements à tous les élus qui ont voté et soutenu ce projet. Mais j'aurai encore une fois une pensée pour nos amis chasseurs qui ont quitté notre terre trop tôt et qui auraient été fiers de voir ce projet se concrétiser. Je souhaite donc une longue vie à cette Maison de la chasse et que la joie, la convivialité et la bonne humeur soient toujours au rendez vous.

Du nouveau concernant les chasseurs de petit gibier, notre association de chasse communale a fait le choix de se regrouper avec les sociétés de chasse de Coupiac, Montclar et La Bastide-Solages, et de cette union est né un nouveau nom. Désormais la nouvelle société de chasse portera le nom de GPC du Mousse (Groupement, Propriétaires et chasseurs du Mousse).

LE GPC DU Mousse compte 80 adhérents petits gibiers, dont 40 sont adhérents au sanglier.

Quant au bilan ce sont 112 sangliers, 75 chevreuils et 13 lièvres qui furent prélevés sur nos 4 communes. Deux lâchers de faisans furent réalisés durant la saison.

Le 4 août aura lieu le repas de la chasse à Martrin.

Je tiens une nouvelle fois à remercier tous les propriétaires qui nous laissent pratiquer la chasse sur leurs terrains.

PAUL Sébastien, Président du GPC du Mousse

La vie communale

Centenaire de Renée Mallevalle



Renée a fait salle comble en ce samedi ensoleillé d'octobre: 5 générations, des enfants aux arrière-arrières petits enfants, mais aussi parents proches et éloignés, amis et voisins s'étaient retrouvés pour féliciter la centenaire.



Renée Valente, née à Sète le 11 octobre 1917, est arrivée à Martrin cette même année. En 1938 elle s'est mariée avec Noé Mallevalle.

Le couple vécut à Coudayrolles, où sont nés leurs six enfants.

Renée vit aujourd'hui à Coupiac chez sa fille Nicole.

Nouveaux gérants à La Caminada

Le 24 mars dernier Isabelle et Jérôme Thibaud et leur fils Florent ont réouvert les portes de La Caminada, littéralement en fanfare: l'Echo des Avènes a mis du son et de la couleur à cet apéritif d'inauguration qui, malgré la pluie a attiré de nombreux curieux.

La petite famille arrivée du Var veut revaloriser l'auberge en proposant des menus de saison, des spécialités aveyronnaises, sans oublier les menus ouvriers. Désireux de participer à la vie culturelle et sociale du village,



Isabelle et Jérôme sont à l'écoute des habitants et des associations locales.

Ainsi ils accueillent déjà régulièrement les après-midi « tricot » chaque dernier mercredi du mois.

On peut déguster les gourmandises confectionnées par le pâtissier Jérôme à l'heure du thé, ou profiter du bar le soir, l'auberge est ouverte de 9 h à 22h.

Le point poste sera également maintenu, et ils proposeront le studio à l'entrée de l'auberge comme gîte.



La Bibliothèque

La bibliothèque de Martrin continue cette année à vous accueillir **le mardi de 19h30 à 20h30, le mercredi de 16h30 à 17h30 et le jeudi de 10h30 à 12h30.**

Elle offre une grande diversité d'ouvrages, CD et DVD pour tout public et pour tous les goûts !

Régulièrement des nouveautés sont présentées et les soirées très conviviales « J'ai lu, j'ai aimé » proposées tous les 2 mois donnent de bonnes idées de lecture.

En 2018, la bibliothèque a accueilli 2 expositions :
« Langage des signes »
et
« Photos de Frédéric Chevaillot ».

En avril, elle a eu le plaisir de recevoir l'auteur éthologue et journaliste scientifique Fleur Daugey pour des lectures et présentation de ses ouvrages pleins de poésie et d'humour sur la nature et les animaux.

L'aménagement de l'ancienne cabine téléphonique permet d'offrir à tout un chacun la possibilité de prendre ou échanger des livres et cette jolie petite annexe de la bibliothèque donne accès à la lecture à tous ceux qui n'osent pas encore franchir la porte de la bibliothèque à côté de la mairie où ils seraient pourtant accueillis fort chaleureusement par ses très dynamiques bénévoles !

Un nouvel espace détente-lecture permet de lire en toute tranquillité.

Le bibli-tricot victime de son succès s'est transformé en café-tricot qui a lieu les derniers mercredis après-midi du mois à La Caminada (sauf juillet et août).

Un beau projet pour novembre 2018 :

En partenariat avec la médiathèque de Saint-Affrique, la projection d'un film dans le cadre du « Mois du film documentaire »

avec la participation d'un auteur et éditeur de BD.



Nicole Saint-Lager

L'intercommunalité et les syndicats mixtes

Le dispositif **REZO POUCE** est lancé depuis septembre 2017 sur les communes de Coupiac, Martrin, Plaisance et Saint-Juéry et vient ainsi compléter le réseau mis en place en 2015 sur la **Communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons**. Mis en place par la Communauté de Communes, il permet d'apporter une solution simple et conviviale pour les petits trajets du quotidien.

REZO POUCE c'est :

- Se déplacer facilement au quotidien,
- Rencontrer des personnes proches de chez nous,
- Faire des économies sur les petits trajets,
- Etre éco-responsable sans contrainte.

Il suffit d'obtenir sa carte de membre pour pouvoir utiliser le dispositif. Les conducteurs disposent d'un macaron facilement reconnaissable sur leur pare-brise.

A Martrin, deux arrêts sont matérialisés dans le centre du village, un en direction de Coupiac et l'autre de Saint-Juéry.

Pour s'inscrire gratuitement ou se renseigner, rendez-vous à la Mairie ou en ligne sur www.rezopouce.fr .



SCOT— Les **Schémas de Cohérence Territoriale** ont remplacé les schémas directeurs et servent d'outils-stratégiques à l'harmonisation des politiques d'aménagement dans un bassin de vie. Pour le Sud-Aveyron c'est le **Parc Naturel Régional des Grands Causses** qui a élaboré le SCOT pour 83 communes de son périmètre. L'approbation du schéma en juillet 2017 a eu lieu après cinq ans de préparation qui comprenaient l'arrêté du périmètre du schéma, le diagnostic et la rédaction d'un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, ainsi que l'élaboration et la rédaction du **Document d'Orientation et d'Objectif (DOO)**, pour être finalisé dans le rapport de présentation qui a été soumis à enquête publique au printemps 2017. Ce SCOT va donner le cadre au **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** que la Communauté de Communes du Saint Affricain est en train d'élaborer, car le DOO est juridiquement opposable aux documents d'urbanisme locaux. Le PLUI de la Communauté de Communes doit être approuvé en septembre 2018, mais ne s'étendra dans un premier temps que sur le périmètre de l'ancienne communauté, car son élaboration était déjà largement entamée au moment de la fusion.

La carte communale, document d'urbanisme de notre commune, restera applicable jusqu'à ce que le PLUI intègre le territoire de l'ancienne Communauté de Communes des 7 vallons.



PCAET— en tant que porteur du SCOT, le Syndicat Mixte du Parc des Grands Causses est par les lois Grenelle et la loi sur la transition énergétique, tenu de se doter d'un **Plan Climat Air Energie Territorial**. En ce moment des réunions publiques et une concertation préalable ont lieu afin de construire ce plan au plus près des habitants du territoire. Le parc mène depuis 2009 une politique énergétique qui vise l'équilibre énergétique du territoire d'ici 2030. Différentes actions ciblent collectivités et habitants afin de les rendre acteurs de la transition énergétique :

- la réduction de la consommation d'énergie: le défi famille à énergie positive, l'extinction partielle de l'éclairage public ;
- Le déploiement d'une mobilité durable: le vélo électrique mis à disposition l'été dernier à la mairie a eu un grand succès et le dispositif REZO POUCE est désormais lancé sur la commune (voir plus haut).
- Le développement des énergies renouvelables locales: un cadastre solaire permet aux particuliers de simuler le potentiel d'une installation solaire. Le Conseil Municipal a approuvé la convention d'un groupement de commandes pour l'équipement photovoltaïque de bâtiments publics. Toute la documentation concernant le SCOT et le PCAET est accessible sur le site du Parc: www.parc-grands-causses.fr.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

À partir du 1er janvier 2018, la **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)** devient une compétence nouvelle et **obligatoire** attribuée aux Communautés de Communes avec la possibilité de transfert à un syndicat de bassin versant.

Cette compétence est toutefois bien connue sur le bassin du Rance où depuis 1983 les élus se sont engagés en faveur de la préservation des milieux aquatiques et de la lutte contre les inondations. De nombreuses actions ont été mises en place sur le territoire et cette année encore ont été effectués des travaux concernant l'entretien et la restauration de la végétation des cours d'eau. Deux études ont été également réalisées : l'une sur le ruisseau du Mousse en amont du village de Coupiac pour la renaturation du cours d'eau et la protection des inondations, l'autre sur le projet d'effacement de la chaussée du Cayla (commune de Martrin). Ces opérations font partie du **troisième Programme Pluriannuel de Gestion (PPG)** des cours d'eau mis en place sur le **bassin versant du Rance** pour la période 2017-2021.

Afin de continuer l'ensemble de ce travail réalisé par le syndicat sur les cours d'eau et dans le cadre de la réforme des collectivités, les élus devront décider de la **future organisation territoriale** pour une mise en place cohérente et efficace de la GEMAPI à l'échelle d'un plus grand bassin-versant. C'est pourquoi, la création d'une structure unique est étudiée sur le grand bassin-versant « **Tarn-Dourdou-Rance** » à l'**horizon 2020**.

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

En 2017, le SPANC du Syndicat de la Vallée du Rance a mis en place un **quatrième programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif**. Ce sera en revanche la **dernière opération** de ce type sur le territoire; l'Agence de l'Eau contrainte budgétairement, vient de modifier tout récemment les conditions d'éligibilité de ces aides et annule les programmes dans le domaine de l'assainissement non collectif à partir du 1^{er} décembre 2017. Pour les 35 bénéficiaires inscrits sur le programme 2017, le montant de l'aide reste inchangé, il est soit égal à 4200€ (forfait) si le montant des travaux est supérieur à 5250€ TTC, soit égal à 80% du montant des travaux si celui-ci n'excède pas 5250€ TTC.



Bilan sur les autres missions de ce service réalisées en 2017:

- C'est la commune de Murasson qui a été diagnostiquée cette année dans le cadre des contrôles périodiques obligatoires. Ces visites sont l'occasion de contrôler la conformité des installations d'assainissement non collectif mais aussi d'informer et de sensibiliser les particuliers sur la réglementation en vigueur et la protection de l'environnement.

- Pour les contrôles obligatoires lors des ventes, ce sont 45 visites qui ont été réalisées. Ce contrôle daté de moins de 3 ans doit être joint à la promesse et à l'acte de vente.



- Les contrôles effectués sur les travaux des installations d'assainissement non collectif nouvelles ou réhabilitées ont donné lieu à la rédaction de 50 certificats de conformité. Pour tout renseignement, le syndicat reste à votre disposition.

mail : syndicat.rance@wanadoo.fr

Tel Saint-Sernin-sur-Rance :

Lundi et Vendredi : 05 65 99 36 53

Tel Belmont-sur-Rance :

Mardi, Mercredi et Jeudi : 05 65 49 38 50

www.syndicat-vallee-rance.fr

La collecte et le traitement des déchets ménagers

A Martrin deux points de collecte au Bourg et des conteneurs repartis sur le territoire de la commune vous permettent de déposer vos ordures ménagères, les recyclables et le verre. Mais que se passe-t-il avec les déchets que vous jetez dans les bacs ?

En donnant la compétence Ordures Ménagères aux Communautés de Communes, la loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a voulu rationaliser le millefeuille administratif. Ainsi le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) n'a plus lieu d'être et depuis le 1er janvier 2017 le ramassage des déchets est effectué par la Communauté de Communes du Saint-Affricain,

Roquefort, Sept Vallons. Après la collecte, les déchets doivent être respectivement triés, stockés

et traités, ce que la Communauté de Communes n'est pas en mesure d'assurer. La CC est donc membre du **Syndicat Départemental des Ordures Ménagères (SYDOM)** de l'Aveyron. Le SYDOM gère le transport des déchets vers les sites de traitement, le recyclage des déchets issus du tri et des déchets verts ainsi que l'élimination des déchets résiduels.

Afin d'expliquer les consignes de tri, le SYDOM a publié un « petit guide du tri » sous forme d'un dépliant qui donne un vaste aperçu sur les déchets recyclables et leurs faux amis par exemple. Des exemplaires de ce dépliant seront prochainement disponibles en mairie, mais vous pouvez aussi le télécharger sur le site <http://www.sydom-aveyron.com/> ou alors utiliser le « mémotri », une aide interactive au tri.

Ce site vous permet aussi de comprendre le fonctionnement, la composition et les missions du SYDOM.

Déjà l'année dernière nous avons évoqué les changements qui vont survenir dans la facturation de ce service public.

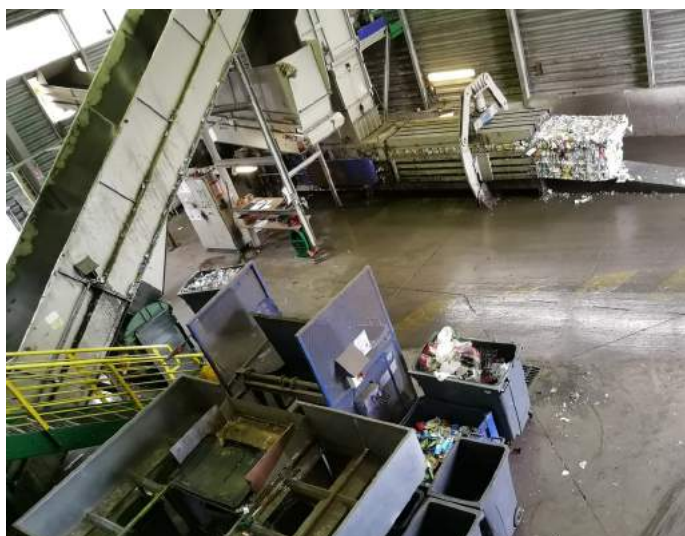
Le SMICTOM des Sept Vallons se finançait par une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) - une redevance étant un prélèvement payé par l'utilisateur d'un service. Sur le territoire de la Communauté de Communes du Saint-Affricain, une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) adossée aux impôts locaux est prélevée.

Le montant payé ne dépend pas du service rendu mais de la base de la taxe foncière. Cette base est calculée en fonction de la superficie du logement et de ses éléments de confort.

En 2018 les habitants du territoire de l'ancienne Communauté de Communes des Sept Vallons vont encore payer une redevance, mais le conseil communautaire a délibéré pour une généralisation de la TEOM à partir de janvier 2019. Néanmoins les taux de cette taxe seront votés par commune. Plus de nouvelles à ce sujet dans le bulletin de l'année prochaine...



Images d'une visite du centre de valorisation des déchets de Millau



Ces visites gratuites du centre de Millau sont possible les mardis et jeudis....



....pour le grand public et les établissements scolaires à partir du cycle 3.

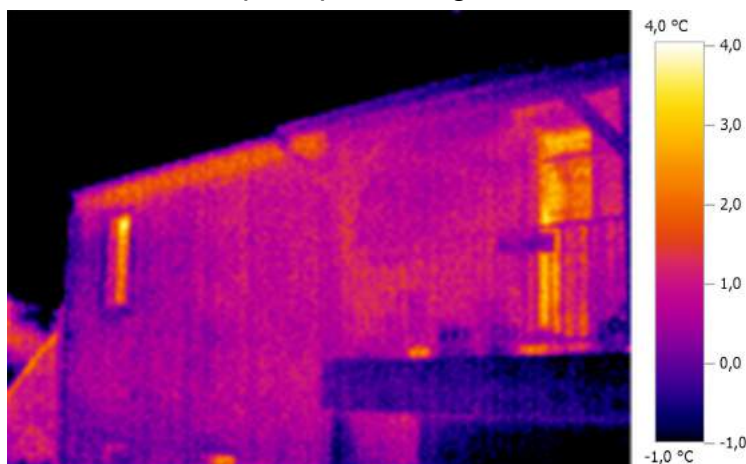
FACTURE ENERGIE

Un degré en moins, c'est 7% de consommation de mazout ou de gaz en moins. Une économie d'énergie bonne pour la planète, mais aussi pour le portefeuille d'institutions parfois désargentées.

Si l'initiative auprès des établissements scolaires est intéressante, le principe vaut également pour les particuliers. Moins de chauffage, c'est 7 à 20% d'économie sur la facture annuelle.

Protéger l'environnement et épargner de l'argent : cela devrait motiver !

Si un ménage diminue d'un degré le chauffage de son habitation, disons de 20 à 19°, c'est 7% d'économies sur la facture. Un degré en moins, ce n'est pas très difficile. Mais l'effort peut être un peu plus grand, et la récompense plus importante encore: si la diminution est de 22° à 19°, par exemple, c'est une économie qui équivaut à 20% de la facture.



Diminuer ses factures d'énergie, simple ?

Il y a beaucoup de petits gestes :

Chauffage et eau chaude : les postes importants

Tout ce qui touche au chauffage permet de faire des économies. D'autant plus que se chauffer représente en général 15% du montant de la facture d'énergie d'un particulier. Couper le chauffage quand on n'est pas là est un geste très important, par exemple; d'autant plus que beaucoup d'habitations ne disposent pas de thermostat programmable.

L'eau chaude: autre poste emblématique dans la lutte contre les lourdes factures. Les chauffe-eaux pèsent quelques 12% dans le montant énergétique à payer. La douche, plutôt que le bain: une astuce que la plupart connaissent déjà. C'est évidemment faire d'une pierre deux coups: économies d'énergies, mais aussi d'eau. Une douche, c'est 40 litres, un bain plus de 100: le calcul est vite fait.

Régler la température de l'eau du ballon à 60° est largement suffisant en terme de confort.

Des appareils débranchés : Ampoules économiques ou leds, appareils électroménagers de classe A: dans le domaine de la consommation électrique aussi il y a des évidences. Certains détails sont cependant trop oubliés: un appareil électrique peut parfois consommer de l'électricité même éteint. Les appareils se mettent souvent simplement en veille. D'où l'intérêt d'utiliser des blocs de prises avec un interrupteur. Les appareils d'aujourd'hui sont souvent plus économes, mais on a tendance à en utiliser plus, et la consommation électrique augmente sans cesse. Même votre machine à laver devra être débranchée dans la chasse à la dépense inutile.

Dépenser moins d'énergie l'hiver : Veiller à dégager les grilles d'aération pour diminuer l'humidité du logement. Plus il est humide, plus il consomme de chauffage.

Penser à **laisser les portes ouvertes dans la maison**, de cette façon l'air circule naturellement des pièces sèches (salon, chambre) vers les pièces humides (cuisine, salle de bain).

Si le logement ne dispose pas d'un système de ventilation efficace, couper le chauffage et aérer 10 minutes par jour : cela est suffisant pour renouveler l'air de chaque pièce.

Fermer les volets la nuit pour stopper les vents froids et ainsi réduire au maximum les déperditions énergétiques par les fenêtres.

Vérifier l'état des portes et fenêtres et ajouter des joints d'étanchéité si cela est nécessaire afin d'éviter toute perte de chaleur.

Aérer son logement 10 minutes par jour. L'air de la maison sera renouvelé et la concentration de polluants dans le logement diminuée. Veiller toutefois à éteindre les appareils de chauffage lorsque les fenêtres sont ouvertes.



l'amandier-décembre 2017



signature de la convention



convention mairie-étudiants



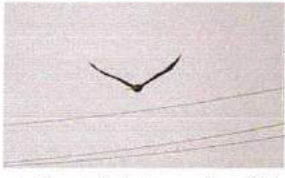
convention mairie-étudiants



martrin-février 2018



coudayrolles-février 2018



milan noir-le truquel-mai18



au château d'eau-fév18



buse variable-le nespoulié



tarier pâtre ô-la cloutarié



milan noir-lalande-mai18



milans noirs-le clapayrol-mai



martrin-mars 2018



alouette lulu-le pradal-mai



le gos au cayla-mai18

Les étudiants de Valrance à Martrin : l'oiseau, bon indicateur de biodiversité.

L'automne dernier, à la demande d'Anne-Marie Gaubert formatrice à la Maison Familiale, Nathalie a accepté d'accompagner un groupe d'étudiants. Il s'agissait pour la Mairie de définir un projet à partir des oiseaux : la biodiversité sur la commune.

Une convention de 2 ans a été signée entre les 8 étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature, la Maison Familiale et la Mairie.

A partir de début décembre 2017 jusqu'à fin mai 2018, Cécile, Loïs, Loup, Maxime, Naël, Quentin, Sarah et Terence étaient donc à Martrin. Ils ont travaillé sur toutes les espèces pendant 12 journées, ensemble, puis en 3 groupes, sur 3 grandes zones qui correspondent à l'idée qu'ils ont eue à la suite des premiers repérages.

Pour cela ils ont confectionné leurs outils (méthodologies, cartes, fiches de détermination, relevés de terrain, questionnaires, listes de contacts) et sillonné la commune, observé, appris à comprendre les paysages et les espèces, établi des protocoles de travail, pris des notes, échangé chaque soir leurs informations, traité leurs résultats, contacté la plupart des exploitants et commencé à rencontrer certains d'entre eux.



Bruant proyer - la Borie de Vaquier - mai 2018



Buse variable - la Cousinié - mai 2018

....une première année vraiment enthousiasmante, avec des jeunes extrêmement sympathiques et très volontaires, pour un solide travail réellement exploitable. Il s'agira l'an prochain d'achever les rencontres et de finaliser les résultats. Ensuite il faudra passer à des réalisations plus concrètes déjà en partie imaginées cette année. Le travail sera exposé au printemps à l'ensemble de la population.



Tourterelle des bois-la Pagésié-mai 2018



corneille noire-la lauzière



milans noirs-mai 2018



Pie-grièche écorcheur mâle-Juéris-mai 2018

Les étudiants, avec la MFV et la Mairie, remercient chaleureusement tous les agriculteurs qui ont pris le temps de les rencontrer à une bien mauvaise période pour eux. Ils accueilleront avec plaisir tous ceux qui voudraient apporter leur pierre à l'édifice. N'hésitez pas à les contacter (par l'intermédiaire de la Mairie) pour échanger toutes les informations que vous voudrez partager sur les oiseaux de Martrin.

Toutes les photos d'oiseaux de ce numéro ont été prises par les étudiants de la Maison Familiale de Valrance.

LE SAVIEZ-VOUS ?



En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2800 en Occitanie**.

(Source : Santé publique France, 2016)



Le brûlage de **50 KG** de déchets verts produit autant de particules que :



13 000 KM parcourus par un véhicule diesel récent ;



14 000 KM parcourus par un véhicule essence récent ;

3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

Pour en savoir plus



Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org



Agence Régionale de Santé
www.ars.occitanie.fr



ADEME en Occitanie
www.occitanie.ademe.fr

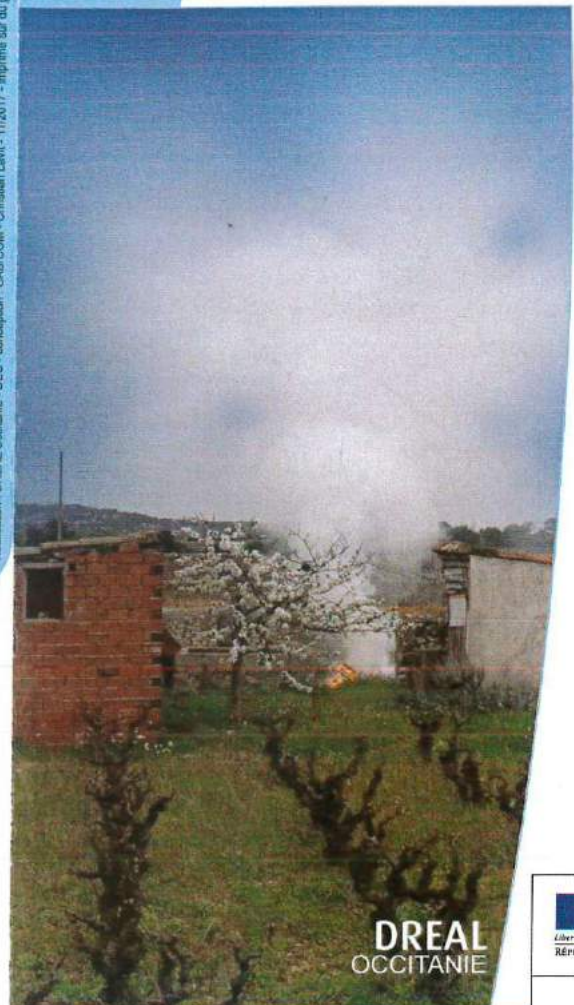
Votre mairie

Mairie de Martrin
12550 MARTRIN
Tél./Fax 05 65 99 79 65

NE BRÛLONS PLUS nos déchets verts à l'air libre !

Ensemble
pour une meilleure qualité de l'air

Réalisation : DREAL Occitanie - DEC - conception : CABICOM - Christian Lavit - 11/2017 - imprimé sur du papier



DREAL
OCCITANIE



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Martrin pratique

Téléphone Utile

SAMU : le 112 ou le 15
Pompiers : le 112 ou le 18
Gendarmerie : le 112 ou le 17
Médecins de garde : le 3966
Mairie Martrin : 05 65 99 79 65
ADIL (info logement) :
05.65.73.18.00

Web Utile

Mairie Martrin : <http://martrin.jimdo.com/>
Secrmairie.martrin@wanadoo.fr
Démarches administratives et Région :
<http://mip.service-information-publique.fr/martrin/guides.html>
Histoire :
http://commanderie_martrin.pagesperso-orange.fr/

Ordures ménagères et tri

Les sacs jaunes pour le tri sont toujours disponibles dans le couloir à côté de l'entrée de la mairie. Un nouvel espace près des anciens vestiaires a été aménagé pour les poubelles d'ordures ménagères et de tri qui se trouvaient derrière la salle des fêtes. Le conteneur des huiles usagées a été supprimé.

Merci de plier les cartons avant le dépôt dans les bacs jaunes.

La déchetterie des Camboussières entre Coupiac et Plaisance est toujours ouverte le lundi et le samedi de 14h à 17h, vous pouvez gratuitement y déposer vos encombrants, huiles usagées, électroménagers...

Recensement militaire

Les jeunes atteignant l'âge de seize ans doivent se faire recenser en mairie jusqu'au dernier jour du 3^e mois qui suit celui de leur anniversaire, une régularisation est néanmoins possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

Instruction des demandes d'autorisations et d'actes d'urbanisme

La loi ALUR de 2014 a mis fin à la mise à disposition des services de l'état pour l'instruction des autorisations liées aux droits des sols des communes dotées d'une carte communale. Ainsi à compter du 1er janvier 2018 ce n'est plus la DDT qui traite les dossiers d'urbanisme que vous déposez en mairie. Les services et moyens de notre commune étant limités, la mairie a signé une convention avec celle de Saint Affrique qui dispose d'un service urbanisme suffisamment important et qui instruit désormais vos déclarations préalables, permis de construire, certificats d'urbanisme et autres. La mairie reste néanmoins votre interlocuteur pour le dépôt des demandes et des pièces supplémentaires et la délivrance des arrêtés.

Sur ce bulletin

Ce bulletin est destiné à être lu par toutes et tous.

Sa diffusion en milieu d'année permet de publier les comptes officiels de l'année précédente, et aussi d'en faire bénéficier les estivants.

Les comptes rendus d'activité des associations ont été fournis par ces associations, nous nous sommes contentés de les mettre en page.

Les images proviennent des associations, de l'enseignante ou de la Mairie.

Nous vous demandons l'indulgence pour les fautes qui auraient pu nous échapper malgré toute notre attention.

Imprimé sur l'imprimante de la Mairie, le Directeur de la publication est Mr Claude Boyer, Maire de Martrin.